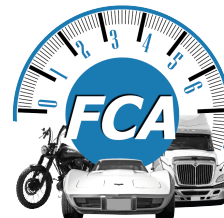


Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



NOM DU CONTROLEUR	LE MASSON Ronan
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	022Z7020 <i>Le Masson Ronan</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CTPL LOUDEAC ZA DE HOYEUX 22600 - LOUDEAC
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S022Z110
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	13/02/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
CONTROLE COMPLET

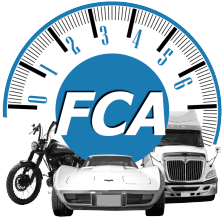
DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 13/02/2026
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



Contrôleur : LE MASSON Ronan

VÉHICULE SUPERVISÉ

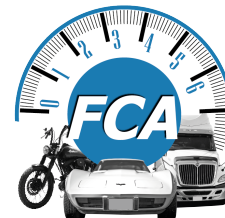
N° d'immatriculation du véhicule : EV-088-GL Catégorie de véhicule : CAM Energie : GO
Date de mise en circulation : 26/02/2018 N° PV : 25119911

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24118503	02/11/2024	RAS
24118540	05/11/2024	RAS
24118572	06/11/2024	RAS
24118585	07/11/2024	RAS
24118624	08/11/2024	RAS
24118654	12/11/2024	RAS
24118665	13/11/2024	RAS
24118710	15/11/2024	RAS
24118751	19/11/2024	RAS
24118783	20/11/2024	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : LE MASSON Ronan

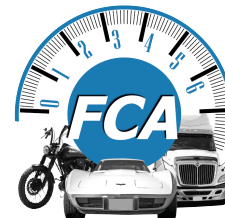


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : LE MASSON Ronan

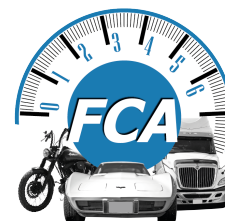


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

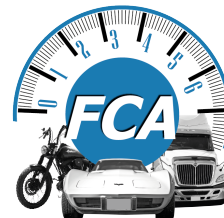
Contrôleur : LE MASSON Ronan



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
MODALITES FINALES	Non concerné.	CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



NOM DU CONTROLEUR	LE MASSON Ronan
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	022Z7020 <i>Le Masson Ronan</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CTPL LOUDEAC ZA DE HOYEUX 22600 - LOUDEAC
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S022Z110
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	13/02/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
CONTROLE COMPLET

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 13/02/2026
----------------------	--------------------------------------

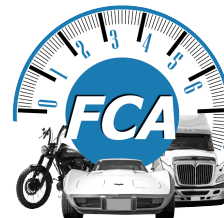
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : LE MASSON Ronan



VÉHICULE SUPERVISÉ

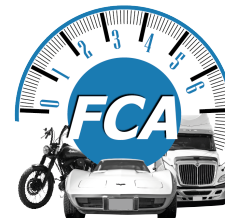
N° d'immatriculation du véhicule : AY-417-VT Catégorie de véhicule : CAR Energie : GO
Date de mise en circulation : 23/08/2010 N° PV : 25119906

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24118545	05/11/2024	RAS
24118565	06/11/2024	RAS
24118618	08/11/2024	RAS
24118661	13/11/2024	RAS
24118677	14/11/2024	RAS
24118936	29/11/2024	RAS
24119046	09/12/2024	RAS
24119055	10/12/2024	RAS
24119093	12/12/2024	RAS
24119144	17/12/2024	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : LE MASSON Ronan



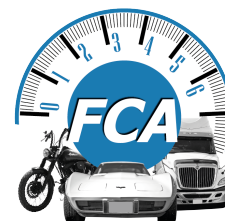
RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 9 - Contrôles supplémentaires - TCP	CONFORME
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : LE MASSON Ronan



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 9 - Contrôles complémentaires TCP	CONFORME
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME